

COMPTE RENDU DE REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL/SEANCE DU 12 NOVEMBRE 2013

PRESENTS :

CH.ROCHETTE/G.TROCCARD/Y.ROL/M.LAMOTTE/J.GROS/CH.AILI/V.BORONAT/D.CHAMPEMONT/
W.CRAPET/S.ESPINASSE/A.MONDET/S.PERREAU/JY.PRATO

Procuration de SON à TROCCARD

CONSEIL MUNICIPAL : le Maire informe les membres présents de la démission de Franck CHEVALIER pour raisons de santé – l'ensemble des membres présents remercie cet élu pour son implication durant son mandat.

ECOLES : le Conseil Municipal redit sa désapprobation face à la réforme notamment pour les classes de maternelle ; en ce qui concerne la primaire, le principe pourrait être étudié favorablement sous réserve que le financement soit pris en charge par l'Etat, qu'il y ait une véritable concertation avec le corps enseignants, les représentants de parents d'élèves et les organismes associés. En ce sens, le Conseil Municipal s'associe au mouvement de grève du 12 novembre.

Le Maire rappelle que, face au stock important de fournitures scolaires constaté à l'occasion de l'emménagement dans le nouveau groupe scolaire et des demandes systématiques de subvention exceptionnelle pour financer les sorties de fin d'année, il avait été décidé, *de maintenir le montant global alloué par enfant soit 90 euros*, mais de procéder à une répartition différente à savoir 50 euros pour les fournitures et 40 euros pour l'extra- scolaire. Conscient que la répartition de ces dépenses varie selon les classes concernées, il accède à la demande des enseignants et laisse le soin à chacun d'entre eux de procéder à la répartition des forfaits au sein de sa classe.

Pour mémoire, le Maire rappelle les dépenses engagées en 2013, hors remboursement de l'investissement du bâtiment, qui se montent à 56 000 euros auxquelles s'ajoutent les frais d'accueil périscolaire pour 3 500 euros. La création de nouveaux parkings interviendra au printemps pour un montant de 45 000 euros.

Le Conseil Municipal valide le principe d'achat d'un deuxième rétroprojecteur et d'un espalier pour la salle de sports.

CENTRE DE SECOURS : le Conseil Municipal est informé sur un problème rémanent d'infiltration d'eau en provenance du toit – la Commune et le SDIS étant intervenus tour à tour sur le bâtiment, J.GROS et Y.ROL proposent de rencontrer Y.MOLLARD Chef de corps pour trouver l'origine de ce problème d'étanchéité.

CONSULTATIONS APPELS D'OFFRES :

ENFOUISSEMENT RESEAUX SECS ET REMPLACEMENT POSTE TOUR à LA TOUR : J.GROS Adjoint aux travaux et S.PERREAU et W.CRAPET font part de la consultation lancée pour la réalisation de ces travaux. L'Entreprise ELECTRA a été retenue par la commission d'appel d'offres pour un montant

de 79 427 euros HT. Ces travaux, inscrits au budget, devraient être réalisés pour la fin de l'année. En raison des intempéries, les travaux d'enrobé n'interviendront sans doute qu'au printemps.

ROUTES FORESTIERES : suite à une consultation conduite par l'ONF, l'entreprise Martoïa a été retenue pour les travaux de reprofilage de la route de Bellecombe – montant HT : 5 200 euros HT. Y.ROL adjoint rappelle que cette intervention était indispensable à l'exploitation de la forêt du secteur.

PARTICIPATIONS ET SUBVENTIONS :

AFN : subvention exceptionnelle de 478 euros

3 COMMUNES POUR LE TELETHON : participation aux manifestations 2013 notamment au Star Tour la Commune de Saint-Rémy de Maurienne s'étant impliquée de façon importante (subventions, prêt de salle...) depuis plusieurs années, le Conseil Municipal décide de limiter cette subvention à une année sur deux. Conscient de l'implication de l'association dans cette manifestation destinée à soutenir la recherche médicale, il ne doute pas cependant d'être compris à l'heure où les dépenses de fonctionnement se doivent d'être gérées au plus juste.

CLIS/INSTITUTION ST JOSEPH : versement du forfait scolaire de 60 euros pour un enfant rémilien scolarisé.

PERSONNEL COMMUNAL :

Attribution d'un congé exceptionnel d'un jour/an pour enfant malade ; ce jour sera attribué sur présentation d'un justificatif avéré de type certificat médical.

Délégation au Centre de Gestion Agréé de Savoie pour consultation « protection sociale complémentaire »

ECONOMIE ET EMPLOIS :

Le Maire fait part de ses dernières interventions auprès du Ministre du redressement productif pour le dossier des emplois SPIREL – entendu sur cette question cruciale pour la Commune et ses administrés, il informe les élus de sa prochaine rencontre le 21 novembre à Paris avec les services du Ministre pour défendre ce dossier. Monsieur le Conseiller Général et Madame la Députée l'accompagneront dans ce déplacement. Il confirme la décision du Tribunal de Commerce visant à maintenir l'ensemble du personnel jusqu'en juillet 2014.

Cependant, sollicité pour une exonération de cotisation foncière, le Conseil Municipal rappelle que le budget communal a été voté en début d'exercice sur une base de recettes et les dépenses engagées en ce sens ; il fait part de la difficulté d'accéder à cette requête sans déséquilibrer le budget, au moment entre autre où l'Etat baisse la dotation des Communes.

QUESTIONS DIVERSES : dégroupage Internet – D.CHAMPEMONT propose de se renseigner pour connaître les projets du Département sur le sujet.

